



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-175

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme Assomption Nord

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 21 novembre 2016, le projet de règlement P-04-047-175 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme Assomption Nord visant le territoire délimité au nord par la rue Sherbrooke Est, au sud par la rue Hochelaga, à l'est par la ruelle parallèle à la rue Dickson et à l'ouest par la rue Viau.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-04-047-175 prévoit le remplacement ou la modification de certaines cartes et illustrations dans la partie I du Plan à l'égard de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve portant notamment sur les secteurs d'affaires et de commerce, les secteurs d'emploi, les grands sites industriels à mettre en valeur à des fins d'emploi, l'affectation au sol, et la densité de construction. Le projet de règlement modifie aussi le Chapitre 14 de la partie II du Plan d'urbanisme.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le programme particulier d'urbanisme et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au programme particulier d'urbanisme sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées d'information suivantes dans le cadre de la consultation publique :

Le mercredi 15 février 2017, 19 h
Plaza Antique
6086, rue Sherbrooke Est
Métro Cadillac

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet, débutera le mardi 14 mars 2017 à 19 h, au même endroit. La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 9 mars 2017.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 30 janvier 2017

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon